



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA  
SALLE DES COMITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 6 DÉCEMBRE 2023  
À 19H00**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Mme. Marie Ignaczak, présidente  
Mme Lucie Laroche, conseillère (substitut)  
M. Vincent Perron, vice président  
Mme Danielle Pelletier, secrétaire

Joé Thériault, conseiller technique

**Personne(s) absente(s) :**

M. François Boily, conseiller  
Mme Andrée Turenne

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak, présidente.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la réunion**

1.1 Ouverture de la réunion

**2. Adoption de l'ordre du jour**

2.1 Adoption de l'ordre du jour

**3. Adoption du procès-verbal**

3.1 Adoption du procès-verbal

**4. Sujets**

4.1 PIIA - Construction sur pilotis, pieux et autres structures à l'intérieur d'un secteur de forte pente et de bandes de protection. - chemin du Moulin

4.2 PIIA - Usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée (sonothérapie). - 59, traverse de Laval (**annulé**)

**5. Date de la prochaine réunion du CCU**

**6. Varia**

6.1 Varia - Rencontre pour les normes architecturales

**7. Clôture de la réunion**

7.1 Clôture de la réunion



**1. Ouverture de la réunion**

1.1 La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19h06.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

2.1 L'ordre du jour est accepté.

**3. Adoption du procès-verbal**

3.1 Le procès-verbal de la rencontre du 15 novembre 2023 a été accepté tel que rédigé.

**4. PIA - Construction sur pilotis, pieux et autres structures à l'intérieur d'un secteur de forte pente et de bandes de protection. - chemin du Moulin**

4.1. Le comité consultatif recommande l'**acceptation** de la demande de permis 2023-20047, numéro de lot 5 748 780, concernant la construction d'une galerie dans une bande de protection d'un secteur à forte pente.

**5. Date de la prochaine réunion du CCU**

5.1. La prochaine réunion du CCU sera à déterminer.

**6. Varia - Rencontre pour les normes architecturales**

6.1. Les membres ont discuté des normes architecturales qu'ils ont pu voir dans d'autres municipalités. Ils ont fait un retour sur la dernière rencontre. Une prochaine rencontre sera prévue en 2024.

**7. Clôture de la réunion**

7.1. Clôture de la réunion à 20h42.

---

Marie Ignaczak, présidente

---

Danielle Pelletier, secrétaire